

COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



LES CRISES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Mémoire de géopolitique
du Commandant Franck BERRING
dans le cadre du séminaire "Penser les crises"

Sous la direction de : Monsieur Jean-Paul JOUBERT

Avril 2002

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : LES FACTEURS DE CRISE

Des facteurs internes

Des facteurs externes

DEUXIEME PARTIE : LES NOUVELLES CRISES AFRICAINES

Une privatisation des crises

Une régionalisation des crises

Des crises durables

CONCLUSION

Le rôle de la communauté internationale dans la résolution des crises en Afrique subsaharienne.

INTRODUCTION

Dans les années soixante, les principales crises qui ont frappé l'Afrique étaient directement liées aux prolongements de la colonisation, qu'il s'agisse de guerres d'indépendance stricto sensu ou de conflits territoriaux liés au tracé des frontières issues de la décolonisation. Celle-ci avait parfois divisé un même groupe ethnique ou attribué à un Etat une région que son voisin considérait comme lui revenant de droit. Outre que ces crises sont considérées comme des conséquences directes ou indirectes de la période coloniale, elles appartiennent toutes à la catégorie des crises inter-étatiques.

A partir des années 80, les conflits se sont déroulés dans des Etats devenus indépendants¹. Ils se sont poursuivis en Angola et au Mozambique, au Tchad, en Ethiopie, mais aussi au Soudan et en Ouganda, où la violence s'est accentuée au cours de la décennie. Ces conflits dits "périphériques" avaient pour toile de fond l'affrontement idéologique qui a opposé les Etats-Unis et l'Union soviétique pendant les années de guerre froide. Les deux camps s'affrontaient indirectement en armant et en finançant guérillas et mouvements de libération sur le continent africain. Si on ne peut les considérer comme des causes directes du déclenchement des crises, ces interventions ont sans aucun doute contribué à les rendre plus longues et plus violentes en procurant aux protagonistes les moyens de s'affronter. Dans d'autres cas, les interventions étrangères furent motivées par d'autres raisons que des enjeux idéologiques, en particulier au Zaïre où Belges, Français et Américains cherchaient à préserver des intérêts économiques.

¹ En dehors des conflits dans les territoires non indépendants de Namibie et du Sahara occidental.

La fin de la guerre froide a entraîné le désengagement massif des puissances américaines et soviétiques. On a vu le conflit mozambicain s'éteindre, en partie faute de moyens. De même, la Namibie a pu accéder à l'indépendance en 1990. Pour autant, les crises n'ont pas disparu d'Afrique, et elles se sont même multipliées de telle manière que s'est constituée une vaste zone d'instabilité qui s'étend de la Corne à l'Afrique centrale et englobe la région des Grands Lacs. Guerres civiles, conflits de basse intensité ou bien crises, les dénominations sont multiples pour désigner ces affrontements internes qui frappent un nombre de plus en plus grand de pays africains. Ces crises sont d'autant plus difficiles à cerner qu'elles résultent de dysfonctionnements profonds des sociétés concernées. Elles mettent aux prises des armées nationales et des milices ou des rébellions difficilement contrôlables et dérivent parfois vers le banditisme pur et simple : pillages, détournement de l'aide humanitaire, lutte pour l'appropriation des ressources nationales.

Les conflits sont devenus un moyen d'exprimer diverses formes de mécontentement et d'ambitions économiques. Les conflits violents sont peut-être le signe le plus évident des difficultés de la transition politique. Depuis 1995, plus de 15 pays ont connu des conflits internes sous une forme ou une autre, même si les actes de violence ne s'étendent que rarement à tout le pays et sont généralement passagers. Ce n'est toutefois pas le cas de pays comme le Soudan et l'Angola, depuis longtemps déjà le théâtre de guerres prolongées. Dans d'autres pays, tels l'Ouganda et le Sénégal, les conflits ont été sporadiques et se sont limités à une région. Dans d'autres cas encore, comme dans la région des Grands Lacs ou au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, la violence a débordé hors du cadre des frontières nationales ou a déstabilisé les pays voisins. Au lieu de n'opposer que des adversaires bien définis poursuivant des objectifs également bien définis, les conflits sont devenus un moyen d'exprimer diverses formes de mécontentement et d'ambitions économiques.

La manipulation politique des différences ethniques est aussi une source de violence. Les conflits ont été attisés par la facilité avec laquelle il est possible de se procurer des armes, soit parce qu'elles sont recyclées de conflits antérieurs soit parce que des pays africains tolèrent le transit et l'importation d'armes provenant d'autres régions du monde. Deux autres problèmes se sont également manifestés : l'utilisation

des ressources naturelles pour financer la guerre, comme en Sierra Leone et en Angola, et l'utilisation de milices privées. Des sociétés mercenaires ont également été engagées dans certains conflits. C'est le cas en République démocratique du Congo où la situation est encore aggravée par la régionalisation des troubles.

Ce sont ces nouvelles formes de crises qui touchent aujourd'hui l'Afrique subsaharienne et que nous nous proposons d'étudier, après nous être penchés sur leurs caractéristiques générales

Première partie: les facteurs de crise

1 Des facteurs internes

La première des causes d'instabilité réside dans la crise interne que connaît la majorité des Etats du continent africain. La situation économique en détérioration constante depuis le milieu des années 70 a entraîné la marginalisation de l'Afrique dans le commerce mondial. La récession économique s'est accompagnée d'une crise politique qui s'est manifestée notamment par une déliquescence des institutions politiques et administratives qui a gravement hypothéqué les capacités de l'Etat à maintenir la paix civile et l'unité nationale.

Parallèlement, la croissance démographique a profondément déstructuré les sociétés africaines en modifiant les règles complexes qui contribuaient au maintien de la cohésion sociale et en négligeant les médiations traditionnelles qui existaient. La pression démographique a aggravé l'inadéquation entre la population et les ressources disponibles. La croissance urbaine, la modification des modes de vie ont bouleversé et fragilisé l'ensemble de l'organisation sociale. Dans ce contexte difficile, les clivages traditionnels entre religions et ethnies se sont exprimés plus violemment car la satisfaction des besoins élémentaires est devenue source de crises. Les pays de l'arc sahélien (Mali, Niger, Tchad, Soudan) sont écartelés entre un Nord et un Sud humainement et économiquement dissemblables.

Ces évolutions économiques, politiques et sociales ont fragilisé les sociétés africaines et multiplié les facteurs de déclenchement des crises quand les Etats se

révélaient incapables de jouer un rôle de modérateur : luttes pour le pouvoir en Sierra Leone et au Liberia, revendications pour la reconnaissance de l'identité de certains groupes ethniques comme les Touaregs au Niger et au Mali, ou bien encore autonomie territoriale comme en Casamance.

1.1 Des économies chancelantes

1.1.1 Diminution de l'aide internationale

L'Afrique connaît de graves difficultés sur le plan économique et se trouve en voie de marginalisation. Les performances sont médiocres, tandis que le continent connaît une forte croissance démographique. L'Afrique a échoué dans l'exportation, les productions étant trop soumises aux aléas des marchés. La modernisation de l'économie demeure trop lente, la diversification est nettement insuffisante. L'économie reste très dépendante du secteur agro-alimentaire et donc fortement soumise aux aléas climatiques. Par ailleurs, l'Afrique se montre incapable d'attirer les capitaux étrangers vers l'industrie et le fardeau de l'endettement reste une difficulté majeure. De plus, le continent a cessé d'être un enjeu. L'aide internationale est désormais tournée vers l'Europe de l'Est et continue à se réduire.

Les traits caractéristiques de l'Afrique subsaharienne dans le domaine économique sont la marginalisation progressive, la pauvreté et l'endettement chronique. Le continent se trouve de plus en plus à la périphérie du monde en matière d'échanges commerciaux et de flux financiers. Ainsi, l'Afrique n'est destinataire que de 7% des flux de capitaux privés contre 40% pour l'Asie du sud-est. Les investissements directs étrangers ne sont que de 3 à 4% du total des placements effectués dans les pays du Sud. Sur le plan commercial, le continent noir se contente de 2,8% des échanges mondiaux loin derrière l'Asie avec 25,8% et de l'Europe avec 46%. Enfin, 60% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté.

1.1.2 Le poids de la dette

L'Afrique subsaharienne dépense quatre fois plus pour rembourser sa dette que pour toutes ses dépenses de santé et d'éducation. La dette s'élève à quelque 200 milliards de dollars. Ainsi 30 pays sur la cinquantaine de pays africains ont dû recourir aux organismes internationaux susceptibles de leur accorder un concours financier, en particulier les institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Les programmes de ces institutions sont connus sous l'expression de "plans d'ajustements structurels". Leur objectif principal est de rétablir la capacité de paiement des pays aidés et leur capacité de production.

1.2 *Une société africaine déséquilibrée*

1.2.1 La démographie

L'Afrique subsaharienne compte quelque 650 millions d'habitants avec un indice de fécondité - nombre d'enfants par femme en âge de procréer - de 5,6 alors que cet indice est de 2,1 pour les USA et 1,9 pour la France.

Ce taux entraîne un accroissement accéléré de la population, engendre des problèmes d'emploi et favorise l'exode rural. Les jeunes, attirés par la ville dans l'espoir d'y trouver du travail, vont grossir le nombre de chômeurs et entraîner en même temps une croissance urbaine incontrôlable. Le cadre de vie se trouve ainsi modifié, les bidonvilles se créent, les vols, le banditisme, les trafics de drogue et les maladies se développent. Le poids des traditions, les pratiques religieuses, le manque d'information et d'éducation sont des éléments favorisant ce boom démographique de l'Afrique. L'enfant est considéré comme un investissement humain qui doit prendre plus tard la famille en charge. L'urbanisation et la croissance démographique ont profondément déstructuré les sociétés africaines en modifiant les règles sociales qui contribuaient au maintien de la cohésion. Les valeurs traditionnelles telles que la solidarité familiale sont en train de disparaître.

Cet éclatement de la cellule familiale est source d'accentuation du chômage, du banditisme et de la criminalité. Les jeunes retrouvent de moins en moins auprès de la famille ce cadre d'accueil et de solidarité réconfortant.

Dans ces sociétés déstructurées, la guerre apparaît à toute une jeunesse sans espoir comme une voie inespérée d'ascension sociale mais aussi, pour certains, comme le seul moyen d'assurer leur subsistance. La participation de plus en plus importante de jeunes, voire d'enfants, aux guerres africaines en témoigne. La guerre représente pour eux un moyen de survie car elle permet, au mieux, de percevoir une solde, au pire de vivre de pillages. Le port d'une arme confère à ces jeunes guerriers l'illusion du pouvoir et de la reconnaissance sociale qui lui est attachée. Enfin, la guerre représente un mode d'expression politique pour cette génération qui ne croit plus en l'idéal démocratique.

1.2.2 Les déplacements de populations

Au phénomène déjà difficile qu'est la démographie galopante, vient s'ajouter celui, non moins facile à gérer, du mouvement des populations. Les crises actuelles ont de plus en plus de répercussions régionales en provoquant la fuite des personnes qui cherchent refuge dans les Etats frontaliers. Elles deviennent des réfugiés ou des demandeurs d'asile. D'autres restent à l'intérieur du pays en guerre. On les appelle "personnes déplacées internes". De leur statut dépendra souvent les opportunités d'assistance et le droit protecteur applicable.

Les acteurs humanitaires ont tendance à implanter d'énormes camps, proposant nourriture, services de santé et sanitaire. L'assistance qu'offrent ces camps modifie les dynamiques des déplacements ; les personnes prennent parfois des risques de sécurité importants afin de rejoindre les points de distribution de nourriture et de biens de première nécessité. Si d'un point de vue logistique, l'implantation d'immenses camps de réfugiés reste pratique, elle ne répond plus aux besoins des populations dont les déplacements fluctuent en fonction de la stabilité de la situation.

L'afflux massif de personnes fragilise l'équilibre des zones d'accueil. Ces dernières voient leur population augmenter brutalement, mais ne sont pas en mesure d'absorber le flux de réfugiés ou de personnes déplacées. L'arrivée de personnes étrangères en nombre important génère fréquemment des tensions entre les communautés d'accueil et les réfugiés.

Les déplacements de populations peuvent modifier l'équilibre ethnique des régions. C'est parfois l'objectif recherché par les parties belligérantes, comme au

Soudan. Dans de nombreux cas, ce phénomène est une source nouvelle de conflit, qui affecte des zones calmes, étendant la zone géographique de la crise.

La question du retour des réfugiés et des déplacés dans leurs zones d'origine reste épineuse. Dans les cas de conflits réellement résolus, ces retours aboutissent à un simple transfert des réfugiés du point A au point B. Dans d'autres situations, les populations sont invitées à retourner dans leur pays suite à la signature d'un accord international, alors que sur le terrain, la situation reste souvent explosive. Dans ces contextes, les programmes d'aide à la réinstallation n'offrent pas de réponse adaptée aux situations et aux besoins. Depuis quelques années, les réfugiés appliquent la stratégie du risque minimum ; certains retournent chez eux, mais laissent une personne de leur famille dans le camp dans l'éventualité d'une dégradation de la situation.

D'autres facteurs ont directement contribué à interdire toute solution aux problèmes de réfugiés: tout d'abord une tendance à la recrudescence de la violence contre les civils, dont les mutilations et les tueries perpétrées par les forces rebelles en Sierra Leone ont été l'exemple le plus horrifiant, deuxièmement une vive composante ethnique dans certains conflits, particulièrement dans la région des Grands Lacs, et troisièmement la régionalisation des conflits (dont nous parlerons plus longuement au dernier chapitre).

En Afrique occidentale, les crises en Sierra Leone et en Guinée-Bissau ont forcé des centaines de milliers de gens à fuir leur foyer. Si en Guinée-Bissau les problèmes sont en voie de résolution, près de 500 000 réfugiés sierra leonais constituent un fardeau additionnel énorme sur des pays qui ont généreusement accordé l'asile aux réfugiés pendant des années malgré les ressources limitées. La Guinée compte à elle seule 350 000 réfugiés. Le Liberia, émergeant de plusieurs années de guerre, accueille presque 90 000 réfugiés sierra leonais.

L'autre région critique du Continent est l'Afrique centrale. Le conflit s'étant rallumé en République démocratique du Congo, la guerre et le déplacement humain sont devenus très complexes dans la région et leurs ramifications très étendues. Entre 1993 et 1996, les problèmes de déplacement étaient essentiellement des situations de réfugiés. En 1996 et 1997, l'accent a été mis sur le rapatriement, essentiellement des réfugiés rwandais. Aujourd'hui, les problèmes de réfugiés perdurent, le plus grand groupe étant

constitué par les 260 000 réfugiés burundais en Tanzanie, qui continue d'être un grand pays d'asile. Cependant, les mouvements de réfugiés et les mouvements de rapatriés s'entremêlent. Le déplacement intérieur à grande échelle reste un risque, particulièrement en République démocratique du Congo. Etant donné la nature complexe et interdépendante de ces problèmes, la recherche de solutions doit s'ancrer dans la région, à l'aide d'un appui international plus résolu. Si les problèmes ethniques et de nationalité ne sont pas réglés - et pire encore si les tensions ethniques sont tolérées voire encouragées - les mouvements massifs de population pourraient reprendre.

Il faut également mentionner l'Angola où la mise en œuvre des accords de paix de Lusaka a subi quelques revers, contraignant à suspendre le rapatriement des réfugiés angolais depuis les pays voisins, sine die. Ce coût d'arrêt est survenu alors que près de la moitié des 300 000 réfugiés étaient déjà rentrés mais la reprise des hostilités dans le pays a provoqué l'exode de 30 000 Angolais et le déplacement de centaines de milliers de personnes dans le pays. En quelques semaines, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a dû abandonner la mise en œuvre des projets de rapatriement et de réintégration pour déployer des équipes d'urgence afin de répondre aux nouveaux afflux.

Dans la Corne de l'Afrique, le rapatriement couronné de succès des réfugiés éthiopiens à partir du Soudan et des réfugiés somaliens en provenance de l'Ethiopie indique que certains des problèmes les plus difficiles de déplacement sont en voie d'être résolus. Ce serait donc un revers encore plus grand si ces progrès devaient être hypothéqués par un nouveau conflit et de nouveaux déplacements. Au sud du Soudan, le conflit actuel continue d'entraver les solutions pour les réfugiés en Ethiopie et en Ouganda.

Au bilan, les conflits entre groupes ethniques (Rwanda, Burundi, Centrafrique...), les combats entre factions armées (Libéria, Sierra Leone, Congo), les affrontements inter étatiques (Mauritanie, Ethiopie, Erythrée...) sont à l'origine de l'exil de plusieurs millions de personnes.

Selon le HCR, un réfugié sur trois dans le monde est africain, soit environ 5,9 millions de réfugiés en Afrique. L'Organisation de l'Unité Africaine avance le

chiffre de 7 millions. A ces chiffres, il faut ajouter le nombre des personnes déplacées à l'intérieur même de leur pays qui s'élèverait à près de 15 millions.

1.2.3 L'éducation

L'Afrique compte un taux d'alphabétisation moyen de 48%. Or, l'éducation est le socle indispensable qui permet aux citoyens de se prendre en charge et de participer à la vie de la société. Une personne ignorante ne connaît pas les lois qui la protègent et ne sait pas à qui s'adresser pour obtenir réparation. L'ignorance a aidé les dirigeants sans scrupules à tromper la population et à mener à bien leurs desseins égoïstes et malveillants à l'encontre des citoyens et du pays.

L'ignorance parmi les dirigeants politiques a également été une cause de dictature. Plusieurs dirigeants africains ont accédé au pouvoir pensant qu'il était facile de diriger la population. Bien vite ils se sont rendu compte que cette tâche dépassait leurs aptitudes. Au lieu de démissionner et de rendre le pouvoir au peuple, ils ont opté pour une dictature éhontée afin de faire taire tous ceux qui oseraient les remettre en question ou démontrer la faillite de leurs idées.

Des classes surchargées, des bâtiments délabrés, un manque de moyens pédagogiques, une formation des enseignants parfois médiocre sont autant de facteurs qui nuisent à la qualité de l'instruction. Mais les problèmes ne se posent pas uniquement en termes quantitatifs. L'orientation et le contenu des programmes sont loin de répondre aux besoins des économies. Portant essentiellement sur les connaissances générales et théoriques, l'enseignement tend à mésestimer les valeurs liées au travail productif. Ainsi favorise-t-il l'exode rural et l'attire sur la jeunesse d'un secteur administratif bien en mal aujourd'hui de lui offrir des débouchés.

1.3 L'"ethnicité"

Une des composantes du profil identitaire des populations africaines est leur appartenance à une ethnie. Regroupant quelque 1500 ethnies et presque autant de langues, l'Afrique est le continent des petits espaces : la famille puis l'ethnie en sont les unités déterminantes, suivies de loin par l'Etat. L'ethnie est à la fois un réseau de relations, un tissu social, un groupe de pression et, le cas échéant, une communauté de

lutte pour l'obtention d'avantages politiques ou économiques. Presque chaque Etat africain est un petit continent en soi. Ainsi, 120 ethnies cohabitent en Tanzanie ; elles sont 430 au Nigéria et 26 au Bénin. Ces 1500 ethnies offrent une variété à peine imaginable de cultures, de religions ou de traditions.

Le partage des frontières effectué en 1885 n'a tenu aucun compte du phénomène des ethnies qui la plupart du temps se sont retrouvées séparées de fait. Parallèlement, la présence au sein d'un même Etat de plusieurs ethnies différentes a engendré et engendre toujours des violences "raciales" qui dégènèrent, comme l'ont montré les événements rwandais, en véritables génocides de populations. Non pas que l'ethnicité soit un résidu de temps révolus et un frein à toute modernisation, mais plutôt un facteur de discordes qui est parfois manipulé par des politiciens dénués de scrupules. La liste des affrontements dont l'origine est l'ethnicité et qui ravagent le continent recoupe presque en totalité les 48 Etats que compte l'Afrique subsaharienne. Paradoxalement, la démocratie qui constitue un modèle pour ces Etats n'est peut-être pas adaptée aux populations africaines qui reconnaissent une valeur différenciée aux ethnies. La démocratie permet aux ethnies les plus nombreuses de conquérir le pouvoir. Or, dans la société traditionnelle africaine, ceux qui détenaient le pouvoir constituaient généralement des minorités obéies et respectées par des majorités soumises. L'impératif démocratique engendre donc un véritable traumatisme culturel dont découle un émiettement politique.

1.4 Des frontières incertaines

Le pluri-ethnisme pose la question sinon de l'unité nationale, du moins de la signification de l'Etat-nation. Des irrédentismes et des tendances séparatistes expriment, ici et là, un désir de remettre en cause l'héritage territorial de la colonisation. L'Ethiopie, l'Erythrée et la Somalie symbolisent à eux trois le problème proprement dit. Les revendications et les affrontements ethniques font peser une menace sur la stabilité politique de plus d'un pays. Mais en dépit de tous ces problèmes pour partie inhérents à la jeunesse des Etats, la carte politique n'a pas changé depuis les indépendances. Ceci est dû, entre autre, au fait que l'Organisation de l'Unité Africaine ne veut pas remettre

en cause le principe du découpage de 1885 par peur d'un embrasement irréversible du continent africain.

Malgré tout, aujourd'hui, l'accent est plus faible qu'autrefois sur la souveraineté nationale en raison de la mondialisation, non seulement des économies, mais également des communications, ainsi que des valeurs et des cultures qu'elles véhiculent. Désormais est obsolète la distinction classique entre conflits intérieurs, relevant de la responsabilité des gouvernements nationaux, et conflits internationaux, relevant de la responsabilité des Nations Unies. Pourquoi ? Parce que les frontières des États africains ont un caractère artificiel, et que les crises, avec ce qu'elles charrient : flots de réfugiés, trafic d'armes et activités de mouvements insurrectionnels débordent aisément les frontières nationales.

2 Des facteurs externes

2.1 Les séquelles de la Guerre Froide

Bon nombre de dirigeants africains, marqués par les mauvais côtés de la colonisation, ont opté pour le régime socialiste en comptant sur l'appui de l'URSS, afin de se débarrasser du système néocolonial. La Guerre froide a en effet pris l'Afrique comme champ privilégié des antagonismes est-ouest. L'URSS voyait dans l'Afrique un moyen de contourner un front occidental uni. Favorisant le processus de décolonisation, le "grand frère" marxiste-léniniste en a profité pour exporter son idéologie. Pour autant, les Etats-Unis ne sont pas en reste puisque les Américains ont parallèlement opposé aux Soviétiques une politique de contre-attaque.

De 1960 à la fin des années 1980, l'Afrique australe, foyer de divers mouvements pro-soviétiques, pro-cubains, pro-chinois, pro-sud-africains et pro-américains, est l'une des régions les plus "chaudes" de la guerre froide. L'Afrique accueillera progressivement des conseillers techniques dans les domaines politiques et militaires. Ainsi verra-t-on, sur les sols de la plupart des pays qui se disent progressistes, des Cubains, des Russes ou des Allemands de l'Est pour former des unités militaires ou administrer des politiques régionales. Simultanément, si les Etats-Unis n'adoptent que

ponctuellement un comportement similaire, ils jouent en revanche les trouble-fête en activant la rébellion là où la situation le permet. L'exemple en est donné par le problème Angolais où le MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola) marxiste de Dos Santos n'est pas reconnu par les Etats-Unis. C'est ainsi, cas unique en diplomatie internationale, que les Américains recevront en visite officielle Jonas Savimbi, le leader charismatique anticommuniste de l'UNITA et représentant le seul bastion pro américain dans cette région de l'Afrique australe. Dans le même ordre d'idée, le Mozambique sera le siège d'une politique contradictoire plongeant depuis lors le pays dans l'anarchie la plus profonde. Enfin, la Somalie, l'Ethiopie et l'Erythrée verront resurgir les vieux démons de la Guerre froide sur fond de revendications de zones pétrolières ou tout simplement de territoires.

La dynamique propre de ces interminables conflits, attisés par les ambitions personnelles des leaders des différentes factions, a empêché de trouver une issue rapide à la fin de la Guerre froide. De là naquit le surarmement de certains pays d'Afrique avec ses conséquences économiques et sociales (surendettement, guerres civiles, coups d'Etat...).

Les dépenses militaires africaines, en pourcentage du budget national, ont augmenté plus vite que dans tous les pays du monde des années 80, dépassant de loin les taux de leur croissance économique. Cette situation a donc représenté un facteur important de la difficulté, pour les Africains, à se concentrer sur la gestion des crises qui les touchaient.

2.2 Les séquelles de la décolonisation

Ce qui suivit l'indépendance dans la plupart des Etats africains indiqua clairement que les aspects négatifs de l'héritage colonial étaient bien plus attrayants aux yeux des dirigeants africains que les aspects positifs de la colonisation. Une petite élite éduquée à l'occidentale se constitua en groupement nationaliste et mobilisa la population pour l'indépendance. Son objectif était de prendre la place des européens quittant le pays et d'occuper leurs positions stratégiques en jouissant des pouvoirs et des privilèges dont ils bénéficiaient. Le groupe ne souffrait ni opposition ni critique. Les

voix séparatistes furent étouffées. Les gens du peuple, qui assistaient à tous ces événements, se demandaient sérieusement ce que l'indépendance apporterait.

A la fin de la colonisation, plusieurs conseillers coloniaux sont restés à l'arrière-plan pour aider les nouveaux dirigeants africains à élaborer les projets de développement et leur montrer comment faire fonctionner la constitution "étrangère". Ce sont des constitutions et systèmes démocratiques importés qui furent mis en place, sans tenir compte des réalités africaines. D'autre part, l'octroi du soutien financier nécessaire à la gestion de la nation indépendante dépendait souvent de la présence d'un "conseiller". Peu après l'indépendance, l'un après l'autre, les Etats virent surgir des tensions et les africains commencèrent à se demander pourquoi une poignée de compatriotes devrait-elle simplement remplacer les blancs sans apporter une amélioration significative à la vie de la majorité ? "Et après tout, pourquoi serions-nous gouvernés par l'élite formée à l'occidentale ? Pourquoi l'armée devrait-elle se tenir à l'arrière-plan de la politique alors qu'elle contrôle les moyens de coercition ? Pourquoi conserver des institutions étrangères imposées ? Pourquoi maintenir les privilèges des étrangers et des chefs héréditaires dans une nation indépendante ? Pourquoi ne pas se faire de nouveaux amis outre les anciens maîtres coloniaux et exploiter le conflit idéologique Est-Ouest ?"

A mesure que de nouveaux problèmes apparaissaient, de nouvelles solutions étaient recherchées et appliquées. Bon nombre d'entre elles prirent la forme d'un refus direct de la gestion démocratique. Les premiers gouvernements africains qui avaient conquis le pouvoir par le biais d'élections complètement truquées ne tardèrent pas à abolir toute alternative pacifique à leur gestion. Cela a tout naturellement ouvert la porte aux militaires.

Quelque quarante ans après la décolonisation, il convient de constater que le problème du partage et du contrôle du pouvoir n'a pas été traité de manière adéquate au moment de l'indépendance. Les garanties pour les libertés et les droits fondamentaux des individus et des groupes étaient simplement énoncées dans les constitutions sans qu'il y ait de culture ou d'institutions indépendantes puissantes pour les faire respecter. Le problème de la résolution des conflits n'a pas été réglé. La gestion démocratique, que

les nouveaux dirigeants africains gardaient pour eux, n'a pas été complètement expliquée aux citoyens.

Deuxième partie: les nouvelles crises africaines

1 Une privatisation des crises

Les crises subsahariennes contemporaines portent la marque des changements profonds des sociétés africaines. Dans un contexte de dégradation économique générale, l'appropriation des richesses est souvent devenue un enjeu essentiel des crises. On constate une tendance à la privatisation des acteurs, directs ou indirects, de la guerre : il s'agit de sociétés privées, qui prennent part aux combats pour le compte d'un Etat contre une rémunération ou des avantages en nature (concessions minières par exemple), ou bien qui financent l'une des parties d'un conflit avec l'espoir d'en retirer des profits à terme. Ces sociétés de services se distinguent du mercenariat traditionnel car elles offrent un ensemble de prestations comme la logistique, l'encadrement de personnel ou la fourniture d'armes, et ne se limitent plus au recrutement d'individus. L'affaiblissement des structures étatiques, qui conduit des Etats à privatiser certaines de leurs fonctions régaliennes (douanes, finances publiques,...) en en confiant la gestion à ce type de sociétés, accentue ce phénomène de privatisation des crises et crée les conditions d'une criminalisation croissante du milieu politique.

1.1 *Le rôle des grandes sociétés*

Deux phénomènes contribuent au développement de "compagnies de sécurité" et de "compagnies militaires" : l'amenuisement programmé des forces armées

occidentales et la faiblesse chronique de nombre d'États en Afrique subsaharienne. Ces compagnies opèrent dans des pays disposant de ressources en minerais, en diamants ou en hydrocarbures et à la demande de gouvernements ayant besoin de garantir leur sécurité.

Les investisseurs ayant eux aussi besoin de sécurité et d'un environnement stable, le trinôme, État faible, compagnie de sécurité - ou militaire - et grandes sociétés fonctionne, en général, au bénéfice des trois parties.

Ce nouveau mercenariat, comme le définit Gérard Chaliand², tend à être diabolisé en France et il est perçu comme étant dangereux pour les positions françaises en Afrique. Nos traditions étatiques et centralisées nous rendent peu aptes à reconnaître que ces compagnies n'affaiblissent pas les États dont elles sont en général l'émanation. On n'a pas d'exemple de compagnie de sécurité ou de compagnie militaire ayant lésé les intérêts de l'État occidental dont elles sont originaires.

1.2 Les compagnies militaires

Quelles sont ces compagnies et d'abord celles qui sont des sociétés militaires privées comme elles aiment à se désigner ? Voici les principales.

Executive Outcomes

Cette compagnie créée en 1989, dissoute (sur pression américaine indirecte) en 1999 était sud-africaine. Ses membres étaient issus des "South African Defense Forces" - tous blancs - tandis que les troupes étaient noires et majoritairement angolaises. Executive Outcomes a été employée par le gouvernement de Lwanda avant d'être remplacée par le Military Professional Resources inc (MPRI) américain. Executive Outcomes avait la possibilité de mobiliser 2000 personnes (dont 25 % de blancs) et pouvait déployer rapidement jusqu'à 1000 hommes. Les salaires mensuels (1996) pouvaient aller de 2400 à 7000 dollars. Et pour être membre, il fallait être de nationalité sud-africaine, être ou avoir été militaire ou policier, avoir un casier judiciaire vierge.

Executive Outcomes est intervenu, en dehors de l'Angola, en Sierra Leone (1995-1997) ainsi que plus brièvement en Ouganda. Les liens d'Executive Outcomes

² Directeur du Centre européen d'étude des conflits

avec des firmes ayant de gros intérêts en Angola (Diamond Works, Branch Energy) ou en Sierra Leone (Heritage Oil and Gaz présent par ailleurs en Angola) sont notoires.

Sandline International

Cette compagnie d'origine britannique, composée en majorité d'anciens SAS, dispose d'environ 1 000 hommes et d'un matériel couvrant les trois armes. Elle offre une gamme de service fort large allant de l'entraînement de troupes au maintien ou à la restauration de la sécurité dans une région troublée. Elle est intervenue en Sierra Leone. Sandline International a été mise en examen pour avoir vendu du matériel militaire au mépris d'une résolution de l'ONU interdisant la vente d'armes aux acteurs d'un conflit.

Military Professional Resources Inc (MPRI)

Fondée en 1987 par quelques anciens officiers supérieurs américains à la retraite, la société MPRI n'est plus une entreprise indépendante depuis le 18 juillet 2000. En effet, l'industriel de l'armement L-3 Communications détient depuis cette date la majorité des parts.

La Military Professional Ressources Inc. se présente comme « the greatest corporate assemblage of military expertise in the world ». Elle disposerait d'un fichier de 7000 personnes, toutes officiers du Pentagone, susceptibles de travailler pour elle. Par ailleurs, la MPRI emploie en permanence, au siège de la société, environ 800 salariés.

Cette organisation a été créée pour gagner en liberté d'action, sans tracas administratif, pour des missions spéciales.

1.3 Les compagnies de sécurité

De nombreuses compagnies de sécurité existent à l'heure actuelle dont une importante partie se sont créées au cours des dix dernières années.

Aux États-Unis : Dyncorp, Strategic Applications International Co., Braddock, Dunn and Mc Donald Vinnell (qui a entraîné la garde nationale saoudienne), etc.

En Grande-Bretagne : Gurkha Security Guards, Alpha Live, Kas Entreprises, Saladin Security Special Protect Service Ltd, Jardine Securicor, etc.

L'Afrique du sud n'est pas en reste. La plupart des compagnies sud-africaines ont aujourd'hui un bureau ou une représentation à Londres qui est la capitale actuelle des compagnies de sécurité - en dehors des États-Unis.

Enfin Israël, où la firme para-étatique Levdan offre une gamme considérable de services tant en Afrique qu'en Amérique latine (Colombie, Congo, Angola, etc.).

On est loin du mercenariat amateur des années soixante mené par une poignée de baroudeurs. Signalons que l'ex-URSS fournit, tant à la périphérie de la Russie (Caucase) qu'en Afrique, un contingent de mercenaires surtout individuels - souvent de nationalité ukrainienne ou russe.

1.4 Comment fonctionnent ces compagnies

Le recrutement, qu'il s'agisse de compagnie militaire ou de sécurité, se fait à partir de nationaux ayant appartenu aux corps d'élite de l'armée. Aux États-Unis : Marines, Navy Seals, en Grande-Bretagne : SAS, etc.

Ce qu'offrent les compagnies militaires est considérable : conseil en matière de planification stratégique ou de restructuration et de formation des forces armées, entraînement des forces spéciales, opérations psychologiques, renseignement. Elles proposent enfin une série de services concernant la sécurité : lutte contre la drogue, contre-terrorisme, protection maritime, etc

Sandline offre officiellement ce que d'autres offrent de façon officieuse : soutien opérationnel de spécialistes ou d'unités, ainsi qu'une option opération humanitaire (déminage, escorte de convois, assistance médicale, etc.).

Dans les années à venir, la demande en matière de compagnies de sécurité capables de garantir la protection d'installations pétrolières, minières ou de personnel ne peut que croître. L'avenir des compagnies privées militaires est plus incertain. Seul le

MPRI paraît assuré de se développer dans la mesure où il faudra de plus en plus être en mesure de répondre de façon à la fois efficace et discrète à une série de défis. L'avantage décisif de ces compagnies est leur coût réduit et leur flexibilité.

L'Afrique subsaharienne, de toute évidence, sera le marché majeur de ces sociétés. Il est essentiel de relever qu'aucune de ces firmes n'a travaillé contre les intérêts de son pays d'origine. Rien d'essentiel dans leurs activités ne se passe sans que l'état n'en soit informé et que son aval ne soit - officieusement - accordé.

Il est hautement improbable, comme le souhaitent nombre d'organisations non gouvernementales, que des règles internationales définissent juridiquement les droits et les limites des activités de ces firmes dont les agissements restent discrets quasiment par nature. Ces compagnies, à l'heure actuelle, sont anglo-saxonnes et elles resteront à l'avenir d'abord américaines puis secondairement britanniques. Elles concourent à un statu quo favorable du monde tel qu'il est et par-dessus tout à l'hégémonie américaine, bien qu'il reste des espaces pour ceux qui ont un esprit d'entreprise.

2 Une régionalisation des crises

Si les crises en Afrique sont essentiellement internes, elles ont souvent des répercussions au-delà des frontières nationales et d'autres pays y sont parfois mêlés. Par ailleurs, les échecs de la "transition démocratique" ont souvent fait de la violence le seul mode d'expression politique pour une génération entière, qui y voit le moyen d'acquisition du pouvoir. Or les dirigeants parvenus au pouvoir par la force s'y maintiennent généralement par la force.

A cet égard, les Etats d'Afrique centrale sont exemplaires. Ils mettent en place des méthodes d'encadrement des populations et des appareils policiers pour contrôler les oppositions intérieures. Ils estiment que leur sécurité justifie toutes les interventions militaires, y compris chez leurs voisins immédiats. Ils représentent donc des vecteurs potentiels d'extension des crises car ils sont souvent en butte à des oppositions armées, sanctuarisées dans les pays voisins, qu'ils ne peuvent tolérer.

2.1 Des crises transnationales

Les nouvelles crises, bien que généralement internes, se distinguent donc par leur caractère transnational, c'est-à-dire qu'elles se répandent d'un pays à l'autre en traversant (les acteurs et les crises) les frontières et en déplaçant les conflictualités ce que Dominique Bangoura³ appelle la "conflictualité en spirale". Cette transnationalité est favorisée par la constitution des identités (une même ethnie est divisée entre deux souverainetés étatiques) à cheval sur les frontières. Partie d'un pays précis une crise se propage hors de ses frontières et se transforme en conflictualité sous régionale.

Le plus souvent, une crise dans un pays a eu tendance à déclencher d'autres crises et semer l'insécurité dans une région, rendant ainsi impossible d'établir une distinction entre crises intra- et inter-nationales. La régionalisation des crises passe par les mouvements de réfugiés, de combattants et d'armes. L'activité politique qui agite les réfugiés est une source majeure de conflit, cela a été évident dans la région des Grands Lacs d'Afrique centrale, il en va de même des affinités ethniques et culturelles le long des frontières. Ces problèmes sont intensifiés par les encouragements directs ou indirects émanant de l'activité politique des pays hôtes.

La prolifération des armes sur le continent est d'une importance significative en matière de paix et de sécurité. Tandis que les Etats s'engagent dans des guerres ou dans des luttes contre les rebelles, conserver la trace des armes (en particulier de celles définies comme armes légères ou de petit calibre) devient très difficile, dans la mesure où le contrôle exercé par les régimes tend à se réduire. Les armes qui sont aujourd'hui en possession légale deviennent facilement les armes illicites d'une guerre à venir, des barrages routiers ou des vols de banque. De simples gardiens de troupeaux kenyans, ougandais, éthiopiens ou soudanais portent ostensiblement des armes sophistiquées pour protéger leurs troupeaux. Ces armes ont été une telle source d'insécurité dans les zones qui ont servi à mener des offensives et des contre-offensives, au sein et au-delà des frontières nationales, que les gouvernements de la région ne sont, sans doute, pas en mesure de contrôler, si ce n'est en déployant des militaires le long des frontières.

³ Madame Dominique Bangoura est Docteur d'Etat en Science Politique

En raison de la régionalisation (et, finalement, de l'internationalisation) des crises africaines, il est communément admis aujourd'hui qu'on ne peut traiter des questions relatives à une crise dans un seul pays sans s'intéresser à sa dimension régionale et internationale. Ainsi, les solutions au conflit de la République démocratique du Congo ne peuvent-elles être envisagées sans se pencher sur les conflits des pays voisins, Burundi, Rwanda et Ouganda. La guerre en Sierra Leone était intimement liée aux événements du Libéria. De même, au Kenya, l'insécurité grandissante des zones urbaines et la course aux armes perceptible au sein des communautés pastorales du Nord-est est à replacer dans le contexte des longues périodes de guerre et d'insécurité de la région, en particulier en Somalie et au Soudan, et de l'arrivée consécutive à cela de personnes et d'armes au Kenya.

2.2 Les cas de la République démocratique du Congo et du Liberia

2.2.1 La République démocratique du Congo

Ce pays est représentatif de la fragmentation des conflits africains, un problème qui complique à la fois la recherche d'un règlement pacifique et l'action des organisations humanitaires. Ainsi, en 2000, six pays ont participé au conflit en République démocratique du Congo: les forces armées de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe combattaient dans les zones sous contrôle gouvernemental, tandis que celles du Burundi, de l'Ouganda et du Rwanda luttèrent dans les zones tenues par les rebelles. Les violents affrontements qui ont éclaté dans deux provinces de la République démocratique du Congo ont poussé de nombreux civils à chercher refuge en République du Congo et en Zambie.

Dernièrement, dans chaque camp, un belligérant s'est retiré du conflit : la Namibie en rapatriant son petit contingent ; le Burundi en concluant avec le pouvoir de Joseph Kabila un pacte de non-agression. Celui-ci prévoit le retour au pays des troupes burundaises et, en contrepartie, la sécurisation du Sud-Kivu, la province frontalière congolaise, par l'armée de Kinshasa. Cet accord, intervenu le 8 janvier 2002, est une bonne nouvelle. Il esquisse une solution pour l'ensemble des pays voisins de l'Est qui,

tous, ont mis en avant des problèmes de sécurité à leur frontière avec l'ex-Zaïre quand ils l'ont envahi. Sous prétexte de combattre leurs opposants armés qui y disposeraient d'une base arrière, ils ont occupé, et mis en coupe réglée, une bonne moitié du Congo.

Se disputant le partage de leur terre à butin, le Rwanda et l'Ouganda se sont affrontés entre eux sur le sol congolais. Ce conflit dans le conflit se révèle d'autant plus fratricide que l'un et l'autre des deux envahisseurs ont suscité la naissance de mouvements rebelles congolais à leur botte. En début d'année 2002, après avoir retiré 12 des 14 bataillons qu'il y maintenait, l'Ouganda a renvoyé des troupes dans trois localités congolaises à sa frontière. Sur fond de méfiance persistante à l'égard de son ex-allié rwandais, qui parraine désormais les deux principales factions rebelles au Congo, l'Ouganda se sent de nouveau menacé sur son flanc oriental.

2.2.2 Le Liberia

Bien que la guerre civile ait pris fin au Liberia avec les élections de 1997 qui ont porté Charles Taylor au pouvoir, l'instabilité qui régnait dans le pays s'est propagée en Sierra Leone. Le gouvernement civil sierra leonais élu en 1996 a été renversé par un putsch militaire en 1997. Une intervention régionale conduite sous les auspices de l'ECOMOG⁴ a rétabli le régime civil en 1998 sans pour autant mettre fin à la violence, nuisant ainsi à la légitimité du nouveau gouvernement. L'accord de paix conclu à Lomé en 1999 a été violé lorsque le RUF⁵ a repris les hostilités. Malgré la présence des forces de maintien de la paix des Nations Unies⁶, le retour à la stabilité doit passer par un règlement politique. Les troubles observés en Sierra Leone et la situation d'instabilité de deux pays voisins (Guinée et Liberia) compromettent la sécurité de la région.

⁴ Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, ECOWAS en anglais

⁵ Front révolutionnaire uni.

⁶ Il est à noter que 17 366 militaires font partie de la MINUSIL en Sierra Leone contre 5 537 au sein de la MONUC en République démocratique du Congo, non pas que la tâche soit moins ardue dans ce dernier pays mais plutôt parce que les nations désirant s'y impliquer demeurent dures à trouver (cf annexe 3)...

2.3 Des tentatives de médiation infructueuses

Pour limiter la régionalisation des crises, des médiations de la part de tiers extérieurs est souvent nécessaire.

La situation dans la région des Grands Lacs reste précaire. Au Burundi, le processus de paix engagé initialement avec l'aide du président Julius Nyerere et poursuivi avec celle de l'ancien président Mandela n'a pas encore abouti à un accord définitif. Les frontières du Rwanda, encore peu sûres, continuent d'être menacées par des groupes armés basés en République démocratique du Congo. S'agissant de ce dernier, il est peu probable que les accords de Lusaka de 1999 mettent fin à la guerre, même si aucune des factions en présence n'a de grandes chances de remporter une victoire militaire décisive. Toutefois, le coût de l'intervention et ses répercussions sur les économies des pays qui soutiennent le gouvernement ou les factions rebelles pourraient les inciter à se retirer. Un très petit nombre seulement des crises récentes ont fait l'objet d'une médiation ou d'un règlement satisfaisant. Malgré des progrès sporadiques, aucun accord n'a pu être obtenu au Soudan. L'Angola, la Sierra Leone et la République démocratique du Congo témoignent de la fragilité des accords conclus dans le cadre d'une médiation, en particulier lorsque les parties au conflit n'ont pas un intérêt économique ou politique réel à faire la paix ou considèrent la poursuite des hostilités comme la meilleure option. Néanmoins, des arrangements politiques et certains accords ont été conclus. En République du Congo Brazzaville, les parties au conflit sont parvenues à un accord sans médiation internationale.

A la suite d'une médiation, l'Érythrée et l'Éthiopie ont finalement accepté d'un commun accord d'arrêter les hostilités. Au cours des dernières années, la communauté internationale s'est montrée très réticente à intervenir dans les conflits en Afrique, tandis que les pays africains ont intensifié leurs efforts pour gérer leurs conflits, et que la participation des forces africaines aux opérations de maintien de la paix s'est accrue. L'Organisation de l'unité africaine s'emploie à prévenir et à régler les conflits, en faisant souvent appel aux bons offices d'anciens chefs d'État. Des dirigeants politiques ont également tenté de jouer un rôle de médiateur, et les organisations sous-régionales accordent une place plus importante à la gestion des conflits. A la suite,

notamment, des efforts de maintien de la paix de l'ECOMOG⁷ en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO⁸ et la SADC⁹ ont entrepris de créer des mécanismes de sécurité régionale et collective. Or, la sécurité collective dépend du professionnalisme et de la qualité des forces armées des différents pays, et il faudra intensifier les efforts de formation et le soutien logistique pour que les forces africaines de maintien de la paix puissent remplir leurs fonctions. Par ailleurs, le fait que les pays africains soient prêts à assurer des opérations de maintien de la paix ne décharge pas la communauté internationale de ses responsabilités.

3 Des crises durables

La fin de la Guerre Froide laissait espérer une diminution du nombre des crises. Il n'en est rien. Les conflits périphériques, les conflits de basse intensité, et surtout les crises sans fin caractérisent désormais le nouveau "désordre" international. Ces crises durent souvent en raison de l'absence de volonté des Etats de les résoudre. Parfois, face à un nombre élevé de crises à gérer de façon simultanée, les capacités de la communauté internationale sont tout simplement dépassées.

3.1 *Dynamiques des crises*

Les dynamiques d'intégration et de désintégration transnationales accentuent les tensions politiques et fragilisent les Etats. L'explication des crises durables repose sur la compréhension des deux doublons ci-dessous :

⁷ Ecomog Cease-fire Monitoring Group, force d'intervention : force d'intervention de la CEDEAO ayant pour mission de maintenir la paix, de restaurer la loi et l'ordre et de veiller au respect du cessez-le-feu.

⁸ Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, ECOWAS en anglais

⁹ Southern Africa Development Community

Désintégration - décentralisation

Des groupes de pression découpent le territoire national et s'imposent comme représentants de l'autorité sur ces zones. Si, au cours de l'Histoire, les Etats se sont souvent constitués à l'occasion de guerres, les conflits contemporains visent à les démanteler. S'affirment alors des référents identitaires, qui tentent d'imposer leur pouvoir. On assiste ensuite à une prolifération d'entités non étatiques à la recherche des attributs de l'Etat. Au sein de ces zones se développent des systèmes d'économie, d'administration et de politique parallèles.

Interne - transnational

Si le conflit reste théoriquement interne, la disparition des "parrains de la Guerre Froide" oblige les nouveaux acteurs de la violence à se trouver leurs propres ressources pour financer la guerre. Ceci se fait nécessairement à travers des réseaux transnationaux aux ramifications multiples, notamment les diasporas. Les conflits internes se régionalisent, ainsi que nous l'avons vu, et s'exportent de facto, selon des directions qui suivent souvent des lignes de fractures anciennes, principalement liées aux découpages des périodes coloniales.

3.2 Désintégration des Etats

La croissance démographique, l'augmentation de la population urbaine, l'élévation du niveau d'éducation, le développement des moyens de communication créent des besoins économiques et politiques, que les Etats ne sont plus en mesure de satisfaire. La mondialisation et les nouveaux secteurs économiques qu'elle génère, créent des tensions et des inégalités sociales difficiles à gérer. Les économies parallèles fleurissent, permettant à une partie de la population de survivre. La fracture économique et l'absence de politique de développement, dont souffrent la plupart des Etats, provoquent une marginalisation de certains groupes ou de certaines régions. Les courants idéologiques et religieux profitent de ce sentiment de frustration pour canaliser les revendications et imposer un système de normes, répondant aux attentes d'une population en manque de repères.

Ces conditions sociales sont également favorables à l'apparition de régimes autoritaires de type militaire. Ces nouveaux acteurs agressent et remettent en cause la

légitimité du pouvoir des Etats, qui perdent le contrôle des populations et des frontières. Les gouvernements ne peuvent plus répondre aux revendications des habitants ni gérer les crises, excepté par des actes de répressions. Cependant, les Etats n'ont plus le monopole de la violence, ni de l'autorité sur leurs pays et se voient obligés de traiter avec les groupes de pression.

3.3 Les sociétés malades de la crise durable

Les crises durables laminent les sociétés et érodent leurs systèmes économiques et sociaux. Il en résulte des sociétés profondément bouleversées qui entretiennent les conditions de leur reconduction.

Des économie délinquantes

Dans les économies de pénurie qui caractérisent les contextes de crise durable, les chefs de guerre tirent leurs pouvoirs de la circulation des biens sur leurs zones. D'une part, ils développent les trafics illicites afin de financer leurs actions. La drogue et les pierres précieuses sont ainsi présents dans la plupart des conflits et constituent le nerf de la guerre. Ces enjeux deviennent des éléments de prolongation des crises, comme en Sierra Leone ou au Libéria. D'autre part, les factions armées exercent un contrôle économique (douanes, taxes, impôt contre sécurité, racket) sur la population de leur territoire afin d'assurer la survie de leurs combattants. Les acteurs de la violence ont un intérêt direct à attiser les conflits afin d'assurer leur survie. De fait, les économies de guerre entretiennent les conflits et échappent au contrôle des Etats et de la Communauté internationale.

La lutte pour légitimer son existence

La plupart des crises chroniques correspondent à des conflits ayant perdu tout référent idéologique. Elles n'existent plus que par la recherche de la domination d'une partie de la population et de territoires. Les factions cherchent leur légitimité dans le contrôle des populations civiles. Les concurrences entre chefs de guerre conduisent souvent à des crises emboîtées : plusieurs groupes se disputent le contrôle d'une zone.

Une instrumentalisation de l'aide humanitaire

L'aide humanitaire n'est pas forcément détournée, mais son acheminement génère des taxes qui financent les activités des factions rebelles et enrichissent leurs chefs. La présence prolongée d'humanitaires sur leurs territoires, représente un véritable enjeu pour les parties au conflit car la relation avec les organisations non gouvernementales leur confère une certaine notoriété et, sur la durée, légitime leur pouvoir (cas du MOU¹⁰ imposé aux organisations non gouvernementales par les factions soudanaises). Dans certains contextes de crise chronique, l'aide étrangère se substitue totalement et durablement au fonctionnement de l'Etat, et prend en charge les domaines de la santé, de l'éducation, etc. Les ressources ainsi libérées peuvent être réorientées vers d'autres secteurs, et notamment celui de l'armement. Parce qu'il représente une ressource économique, l'humanitaire devient, dans les contextes de pénurie, un enjeu, un prétexte d'affrontement et peut, sur la durée, modifier sensiblement les rapports de force dans une région.

¹⁰ Memorandum of understanding

Conclusion

Le rôle de la communauté internationale dans la résolution des crises en Afrique subsaharienne.

Souvent qualifiée de "continent chaotique", l'Afrique subsaharienne est synonyme d'épidémie, de famine, de vagues de réfugiés fuyant la guerre et la sécheresse, de tyrannie, ou, au mieux, de mauvaise gestion des affaires publiques, de marasme économique qu'aggravent des crises incessantes et l'imminence de la désintégration étatique. Cette image désastreuse, qui se double d'un intérêt stratégique marginal, a incité bien des personnes à penser que l'Afrique est en voie de perdition.

Déjà perçu comme tel pendant la guerre froide, le rôle stratégique accessoire de ce continent s'est imposé comme un fait accompli sur la scène internationale actuelle. L'Afrique subsaharienne a en réalité perdu l'importance peu enviable dont elle jouissait lorsqu'elle servait littéralement de champ de bataille périphérique dans la confrontation entre les superpuissances. Lorsqu'ils ont abandonné l'idée de se tenir tête partout dans le monde, les principaux acteurs extérieurs se sont presque complètement désintéressés des pays africains, leur enlevant ainsi la possibilité de tirer parti de la rivalité entre les grands et de bénéficier de l'aide que pouvait leur apporter un alignement.

Le grand changement intervenu ces dernières années et qui résulte, pour une part, de l'ensemble des évolutions décrites et, pour une autre part, de cette fin de la bipolarité, c'est l'autonomisation des stratégies belliqueuses des Etats africains. La perte des soutiens matériels extérieurs, à la fin de la guerre froide, avait entraîné une recherche de nouvelles sources de financements à travers le détournement de l'aide

humanitaire, par exemple. Puis, peu à peu, s'est constituée une véritable économie de la guerre qui repose essentiellement sur l'exploitation, par les acteurs (Etats ou groupes armés) et à leur profit, des richesses naturelles nationales. Dès lors, bénéficiant de ressources propres, ils deviennent moins contrôlables.

Cette évolution a accrédité l'idée que l'accession au pouvoir par la force conditionnait l'accès aux ressources. La recherche du pouvoir est devenue l'enjeu essentiel des crises africaines avec des effets multiples : une personnalisation des conflits dans certains cas (par exemple en République démocratique du Congo), la multiplication des parties en raison de l'enjeu dans d'autres cas.

Dans le contexte d'une guerre pour l'accession au pouvoir, les groupes de combattants se fédèrent autour des solidarités les plus sûres et les plus anciennes ; c'est ainsi que l'on peut expliquer la radicalisation ethnique à l'œuvre dans la région des Grands Lacs. La minorité, en lutte pour le pouvoir, assure sa cohésion en privilégiant l'appartenance ethnique et celui qui n'appartient pas au groupe est automatiquement identifié comme l'ennemi.

Dans des Etats en crise profonde, la guerre est devenue en quelques années le seul moyen de sortir de leur condition à la fois pour les populations, victimes de la crise économique, qui y trouvent un moyen de survie et, parfois d'ascension sociale, et pour les dirigeants victimes de transitions politiques avortées qui y voient le seul moyen d'accéder enfin au pouvoir. Cette course au pouvoir entraîne une autonomisation des stratégies à tous les niveaux : les Etats africains ne sont plus tributaires de l'aide occidentale et peuvent mettre en œuvre des stratégies propres ; de leur côté, les mouvements armés s'atomisent et les seigneurs de la guerre, en quête de pouvoir, se multiplient de manière incontrôlable.

Ces évolutions contribuent à la pérennisation des crises, rendant vaines de nombreuses tentatives d'apaisement. Elles expliquent en partie pourquoi la communauté internationale semble dépassée face à la multiplication des affrontements. Les Etats occidentaux ne disposent plus du contrôle indirect auquel ils avaient recouru pendant la guerre froide et ils se montrent de plus en plus réticents à l'idée d'intervenir militairement dans des conflits qui leur échappent. Ils sont responsables, pour une part, de l'impuissance des Nations Unies dont l'engagement repose avant tout sur la volonté des Etats membres. Cette impuissance résulte aussi des dispositions juridiques inscrites dans la charte de l'Organisation: les Nations Unies sont compétentes dans le domaine

du maintien de la paix et du règlement pacifique des conflits aux termes des chapitres VI et VII de la charte, mais ces dispositions s'appliquent exclusivement aux différends inter-étatiques. Autrement dit, l'organisation obéit strictement aux règles du droit international qui régit les rapports entre les Etats et consacre le principe de souveraineté des Etats et celui de non-ingérence dans leurs affaires intérieures. La conséquence directe de ces dispositions est que l'ONU ne peut intervenir dans un conflit qu'avec l'autorisation de l'Etat concerné ou à l'appel de l'une des parties en conflit.

Depuis la fin de la guerre froide, le jeu politique du règlement des crises s'est déroulé essentiellement et, à bien des égards, uniquement sur la scène africaine. Dans les années 90, près de la moitié des missions de maintien de la paix organisées par les Nations Unies à travers le monde l'ont été en Afrique. Au 31 décembre 2002, il restait encore cinq missions spéciales des Nations Unies en Afrique subsaharienne¹¹. Le continent est l'objet presque exclusif des efforts de règlement des différends menés par l'Union européenne. Les États-Unis, la France et le Royaume-Uni s'intéressent également aux crises en Afrique. Et de nombreuses organisations non gouvernementales spécialisées dans les domaines de la médiation, du règlement des différends et des relations communautaires concentrent leurs efforts sur les pays africains. Cette mise en vedette du continent résulte en partie des conflits effroyables qui déchirent la région et du sentiment que des intervenants extérieurs peuvent contribuer à un règlement. Elle tient également aux actions généralement bien intentionnées, mais souvent peu judicieuses (voire paternalistes), de ces acteurs extérieurs. Et l'initiative lancée depuis quelques années en faveur de "solutions africaines aux problèmes africains"¹² laisse entendre que les acteurs extérieurs peuvent s'impliquer dans le règlement des conflits mais peuvent également choisir de se retirer si trop leur en coûte ou s'ils n'obtiennent pas les résultats recherchés.

¹¹ cf annexe 3

¹² Ces initiatives sont:

-aux États-Unis: L'African Crisis Response Initiative (ACRI),

-en France: Le programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP),

-en Grande-Bretagne: Les initiatives britanniques sont multiples et vont des programmes de formation bilatéraux avec des pays tels que le Ghana et le Zimbabwe, à une aide logistique et financière à l'ECOMOG

La plupart des crises en Afrique ne sont pas d'une importance capitale pour les grandes puissances. Le continent est perçu comme étant constitué pour l'essentiel d'États de dimensions réduites, faibles et démunis, sans grande importance économique stratégique et largement tributaires de l'aide extérieure. La grande majorité des États et des sociétés extérieures à la région voient dans l'Afrique une source de problèmes tels que famines, conflits civils, déplacements de réfugiés, mauvaise gestion des affaires publiques, déliquescence des institutions, dégradation environnementale, SIDA et émigration incontrôlée, entre autres menaces pour le reste du monde. L'image que l'Afrique projette sur le monde extérieur est avant tout celle de la souffrance humaine. Le désir d'aider qui en résulte témoigne d'une préoccupation morale et d'un sentiment d'humanité partagée. Mais les tentatives d'aide extérieure ne peuvent produire d'effets bénéfiques et durables que si leur impact sur les personnes dont elles sont censées améliorer le sort est évalué en toute modestie et de façon réaliste.

Les crises, en Afrique subsaharienne ou ailleurs, ne peuvent être effectivement réglées que par les protagonistes eux-mêmes. Les acteurs extérieurs peuvent faciliter le processus, mais l'expérience montre qu'une paix imposée est rarement durable.

Annexe 1

Les principaux conflits africains

I - Guerres d'indépendance contre une domination étrangère

Angola	1961-1975	Guerre de décolonisation contre le Portugal puis guerre civile.
Cameroun	1957-1960	Guerre de décolonisation contre la France.
Guinée-Bissau	1963-1974	Guerre de décolonisation contre le Portugal.
Mozambique	1964-1974	Guerre de décolonisation contre le Portugal puis guerre civile.
Namibie	1970-1990	Guerre d'indépendance contre l'Afrique du Sud. Accession à l'indépendance en avril 1990.
Rhodésie / Zimbabwe	1972-1979	Guerre d'indépendance contre la domination blanche rhodésienne.

II - Conflits inter-étatiques (litiges frontaliers)

Cameroun – Nigeria	1962-1996	Conflit territorial concernant la presqu'île de Bakassi. En 1962, les populations de la presqu'île demandent leur rattachement au Nigeria, mais la découverte de pétrole dans ces territoires complique l'affaire. Plusieurs actions militaires ont opposé les deux pays en 1971, 1974, 1975, 1981, 1989 et 1996.
Ethiopie – Erythrée	1998-2001	En mai 1998, les forces érythréennes ont attaqué des positions éthiopiennes dans les zones frontalières. Addis-Abeba accuse l'Erythrée d'avoir envahi une partie de son territoire.
Niger – Dahomey	1963	Les deux Etats se sont opposés à propos du statut juridique de l'île de Lété.
Ouganda – Tanzanie	1972	L'Ouganda revendiquait une partie du territoire tanzanien. Puis en 1979, des rebelles ougandais partisans de l'ex-président Obote réfugiés en Tanzanie et des troupes tanzaniennes envahissent l'Ouganda.
Somalie – Ethiopie	1977-1978	Guerre de l'Ogaden: la Somalie réclame à l'Ethiopie la province de l'Ogaden. Le conflit dure depuis les années 60 et dégénère en véritable conflit armé en février-mars 1978.

Somalie – Kenya	1967	La Somalie réclame la partie nord du Kenya appelée Northern Frontier District en raison de la présence sur ce territoire de populations nomades somaliennes.
Tchad – Libye	1973-1994	Conflit territorial concernant la bande d’Aouzou que la Libye a annexée en 1973. Une offensive libyenne en décembre 1986 donna lieu à une intervention française. La Bande d’Aouzou a été rétrocédée officiellement au Tchad à la suite d’un arrêt de la Cour internationale de justice.

III - Conflits intérieurs

Mouvements à caractère sécessionniste

Ethiopie – Erythrée	1962-1992	L’Erythrée fut annexée par l’Ethiopie en 1962 et se lança alors dans une guerre en vue de reconquérir son indépendance.
Kenya	1952-1956	Insurrection des paysans Kikuyus encadrés par l’organisation secrète des Mau-Mau contre les Africains loyalistes et les colons blancs.
Nigeria	1967-1970	La guerre du Biafra opposa la république autoproclamée du Biafra au gouvernement nigérian.
Sénégal	1990-...	La lutte du mouvement casamançais qui s’inscrit dans une logique sécessionniste s’est amplifiée en 1990. Fin 1995 les pourparlers de paix ont repris.
Zaire	1960-1978	Sécession du Katanga, actuel Shaba, en 1960 puis intensification de la guerre en mars 1977 puis en mai 1978.

Il y a eu beaucoup d’autres incidents frontaliers, entre le Mali et la Haute-Volta ou entre l’Ethiopie et le Soudan par exemple, mais nous avons choisi de ne présenter ici que les plus importants. Par ailleurs, d’autres conflits qui ne sont pas territoriaux peuvent être signalés comme celui qui opposa le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Botswana au gouvernement rhodésien blanc de Ian Smith entre 1976 et 1979.

Guerres civiles

Angola	1976-...	Guerres civiles Lutte entre l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) de Jonas Savimbi et le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) d'Eduardo Dos Santos pour la conquête du pouvoir. Un processus de paix avait permis d'organiser des élections législatives et présidentielles en 1992, mais l'Unita en récusait les résultats qui étaient favorables au MPLA et à E. Dos Santos. La guerre reprit jusqu'à la signature d'un accord de cessation des hostilités en janvier 1995. Jonas Savimbi a été tué en février 2002, ne laissant derrière lui aucun successeur probable.
Burundi	1972- ...	Invasion par des rebelles hutus venus du Rwanda et de Tanzanie. Ces mouvements rebelles continuent de s'opposer au gouvernement.
Guinée-Bissau	1963-1990	Début de la guérilla du PAICG (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du CapVert) en janvier 1963, puis cela s'est transformé en guérilla contre le gouvernement. En 1991 et 1992, le multipartisme est instauré et neuf partis d'opposition sont légalisés.
	1998-...	En juin 1998, une partie de l'armée s'est soulevée pour protester contre la Casamance. Malgré l'intervention, à ses côtés, du Sénégal et de la Guinée, le président Vieira n'est pas parvenu à reprendre le dessus sur la rébellion.
Lesotho	1998	Un putsch déclenché en septembre 1998, dans ce petit royaume d'Afrique australe, par un groupe de militaires a entraîné une intervention militaire conjointe, sud-africaine et botswanaise, afin de rétablir l'ordre.
Liberia	1989-1997	Un accord de paix et des élections (en juillet 1997) ont mis fin à la guerre que se livraient plusieurs factions en lutte pour le contrôle du pouvoir. L'ECOMOG, force de maintien de la paix de la CEDEAO, a quitté le pays en novembre 1998. Quelques incidents armés récents ne semblent pas de nature à remettre en cause le processus de normalisation.
Mozambique	1982-1992	La lutte qui opposait depuis 1977 le FRELIMO (Front de libération du Mozambique) au groupe rebelle RENAMO (Résistance nationale du Mozambique) s'est transformée en véritable guerre civile en 1982.

Ouganda	1986	Guerre civile entre les troupes gouvernementales et le NRM (National Resistance Movement) de Museveni.
RDC		Au pouvoir depuis mai 1997, le président L.-D. Kabila A été assassiné en janvier 2001. Son fils Joseph lui a succédé. Son objectif est le retrait des forces ougandaises et rwandaises présentes depuis la rébellion de 1998. Les pays alliés, l'Angola, et le Zimbabwe ne semblent pas pressés de se retirer du pays, y trouvant des intérêts économiques et stratégiques importants.
Rwanda	1962-1963	A l'indépendance, les Hutus prennent le pouvoir et des milliers de Tutsis sont massacrés. En 1963, les Tutsis tentent de reconquérir le pouvoir mais échouent.
	1991-1994	Des Tutsis chassés du pouvoir en 1959 et réfugiés en Ouganda envahissent le Rwanda à la tête du FPR (Front de libération rwandais). Cette intervention a mis fin au génocide perpétré par le régime hutu contre les Tutsis d'avril à juin 1994, qui fit entre 500 et 800 000 victimes.
Sierra Leone	1992-...	Une guérilla généralisée frappe le pays et le gouvernement résiste de plus en plus mal à la lutte armée. L'intervention de la force d'interposition ouest-africaine dirigée par le Nigeria a permis de rétablir le président Kabbah dans ses fonctions, mais le RUE (Front révolutionnaire uni) reste très actif.
Somalie	1991-...	Depuis le début de la guerre, la Somalie a dû faire face à la sécession du Somaliland et du Puntland et à la vacance totale de l'Etat. Depuis le départ des forces multinationales en mars 1995, les actions des mouvements de guérilla ont repris sans espoir de paix à court terme.
Soudan	1955-...	Depuis le milieu des années 50, le SPLA (Sudanese People Liberation Army) de John Garang lutte contre le gouvernement afin de reprendre le pouvoir transmis par les Britanniques aux élites arabisées du Nord au moment de la décolonisation.
Tchad	1968-1982	L'insurrection contre le pouvoir autoritaire du président Tombalbaye (mort en 1975) commence en novembre 1965 et se transforme en lutte armée entre 1969 et 1972, puis en guerre civile en 1979, lorsque le gouvernement constitué par Hissène Habré est rejeté par les Tchadiens du Sud.

Mouvements insurrectionnels latents

Djibouti	Le mouvement Afar (FRUD, Front pour la restauration de la démocratie et de l'unité) demeure vigilant malgré la signature d'un traité avec le gouvernement djiboutien en décembre 1994.
Mali, Niger]Les mouvements touaregs sont en lutte contre les pouvoirs centraux du Mali et du Niger depuis les années 90. En juin 1995, le mouvement touareg a décrété un cessez-le-feu et demandé des négociations, mais la situation est toujours instable.
Ouganda	Le pays subit dans sa partie nord les conséquences de la guerre soudanaise en raison d'un jeu de sanctuaires croisés : l'Ouganda soutient le mouvement séparatiste soudanais, le Soudan soutient des mouvements politico-militaires qui mènent une guérilla au nord de l'Ouganda.
Rwanda	Les miliciens interhamwe et les ex-FAR mènent des opérations de déstabilisation dans l'ouest du pays, à partir de leurs bases arrière situées en RDC.
Tchad	Le processus de démocratisation a mis fin à la guerre civile en 1993, mais des mouvements de guérilla sporadiques continuent à sévir dans l'est et le sud du pays.

(Classement alphabétique des pays concernés).

Annexe 2

Tableaux

Tableau 1

Distribution régionale des conflits armés dans le monde (1990-2000)

Région	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999-2000
Afrique	10	10	7	7	6	6	5	8	11	11
Asie	10	8	11	9	9	9	10	9	8	15
Amérique du Sud	5	4	3	3	3	3	3	2	2	3
Europe	1	2	4	5	4	3	2	1	1	2
Moyen-Orient	5	5	4	4	5	4	4	4	4	7
Total	31	29	29	28	27	25	24	24	26	38

Source : *SIPRI Yearbook 1999 ; The World at War* Center for Defense Information, janvier 2000
<http://www.cdi.org/>

Tableau 2

Des 51 Etats qui composent l'Afrique, 31 pays connaissent des situations de crises ou de conflits violents.

Situations de crise ou de violences	Pays
Pays directement impliqués dans un conflit international	Ethiopie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Angola, Maroc Zimbabwe, Namibie
Pays confrontés à la guerre civile, à une rébellion interne ou des oppositions armées	Sierra Leone, Soudan, Somalie, Sénégal, Comores, République démocratique du Congo, Tchad, Angola, Congo-Brazzaville
Pays confrontés à des mouvements sociaux violents	Algérie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Togo, Nigeria, Burkina-Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Cameroun, Kenya, République centrafricaine, Zimbabwe

Nielson P., "From declaration to deeds, from resolutions to results. The EU and Africa after the Cairo Summit", Bruxelles, 22 mai 2000.

Tableau 3

Typologie des conflits en Afrique subsaharienne de 1990 à 1998:

Années	1990-1991	1992-1993	1994-1995	1996	1997	1998
Conflits de succession	8	6	5	4	7	9
Conflits de territoire	3	1	1	1	1	2

Annexe 3

Missions de l'ONU en Afrique subsaharienne:

Informations générales sur les casques bleus de 1948 à 2001

Plus de 850.000 soldats ont servi sous le drapeau des Nations Unies

54 opérations ont été créées

1.706 Casques bleus ont trouvé la mort en service de 1948 au 31 décembre 2001

Au 15/01/2002 :

- 47.095 personnel militaire et de police civile au 31 décembre 2001.
- 87 pays fournissant du personnel militaire et de police civile au 31 décembre 2001
- 4.060 personnel civil international au 31 décembre 2001
- 8.066 personnel civil local au 31 décembre 2001

Missions en Afrique subsaharienne au 31/12/2001 :

MONUC

- **Nom de la force :** Mission d'observation des Nations Unies au Congo démocratique
- **Sigle :** MONUC
- **Lieu d'opération :** République démocratique du Congo
- **Création :** S/RES/1258, 1273 et 1279 (1999) et 1291 (2000)
- **Période d'activité :** 1999 - 2001
- **Siège :** Kinshasa - Bureaux de liaison à Addis-Abeba, Bujumbura, Hararé, Kampala, Kigali, Lusaka et Windhoek
- **Effectifs :** Effectif autorisé : 5.537 militaires
Effectif au 31 décembre 2001: 3.373 militaires, 494 fonctionnaires internationaux et 221 fonctionnaires locaux, 13 policiers civils.
(au 15/01/2002)
- **Pertes :** 4 au (15/01/02)
- **Crédits autorisés de juillet 2001 à mars 2002 :** 196.6 millions de dollars (montant brut).
- **Composition :** Pays ayant fourni des officiers de liaison : Algérie, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bolivie, Burkina-Faso, Canada, Danemark, Egypte, France, Ghana, Inde, Jordanie, Kenya, Libye, Malaisie, Mali, Maroc, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Pérou, Pologne, Rép. Tchèque, Roumanie, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Sénégal, Suisse, Royaume-Uni, Tanzanie, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Zambie

MINURCA

NB. Opération terminée depuis le 15 février 2000

- **Nom de la force** : Mission des Nations Unies en République Centrafricaine
- **Sigle** : MINURCA
- **Siège** : Bangui
- **Lieu d'opération** : République Centrafricaine
- **Création** : S/RES/1159 (1998)
- **Période d'activité** : 1998 - 2000
- **Effectifs** : 801 soldats, 85 fonctionnaires internationaux et 2484 fonctionnaires locaux
- **Pertes** : 1 (31/08/98)
- **Coût annuel** : 33,4 millions \$
- **Composition** : Bénin, Burkina-Faso, Canada, Tchad, Côte d'Ivoire, Egypte, France, Gabon, Mali, Portugal, Sénégal, Togo, Tunisie.

MINUSIL

- **Nom de la force** : Mission des Nations Unies en Sierra Leone
- **Sigle** : MINUSIL
- **Lieu d'opération** : Sierra Leone
- **Création** : S/RES/1270 (22 octobre 1999)
- **Période d'activité** : 1999 - 2002
- **Effectifs** : 17.366 militaires, 54 policiers civils, 291 personnels civils internationaux, 526 personnels civils locaux.
- **Composition** : Bangladesh, Bolivie, Canada, Chine, Croatie, Rép. Tchèque, Danemark, France, Gambie, Ghana, Guinée, Inde, Indonésie, Jordanie, Kenya, Kirghizstan, Malaisie, Mali, Namibie, Népal, Nouvelle-Zélande, Nigeria, Norvège, Pakistan, Russie, Sénégal, Slovaquie, Suède, Tanzanie, Thaïlande, Ukraine, Royaume-Uni, Uruguay, Zambie, Zimbabwe.
- **Pertes** : 59 (au 15/01/02)
- **Crédits autorisés de juillet 2001 à juin 2002** : 699.2 million \$ (montant brut)

MINUEE

- **Nom de la force** : Mission des Nations Unies en Ethiopie et en Erythrée
- **Sigle** : MINUEE
- **Lieu d'opération** : Ethiopie/Erythrée
- **Création** : 31 juillet 2000
- **Période d'activité** : 2000 - 2002
- **Effectifs** : 3.939 militaires, 209 personnel civil international, 256 personnel civil local (au 15/01/02)
- **Composition** : Algérie, Argentine, Autriche, Bangladesh, Bénin, Canada, Chine, Danemark, Finlande, France, Ghana, Inde, Italie, Jordanie, Kenya, Malaisie, Népal, Pays-Bas, Nigeria, Norvège, Pérou, Pologne, Roumanie, Russie, Rép. Tchèque, Afrique du Sud, Espagne, Zambie.

- **Pertes** : 2 (au 15/01/02)
- **Crédits autorisés de juillet 2001 à juin 2002**: 200.3 millions de \$ (montant brut)

MINURSO (Sahara occidental)

- Nom de la force : Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental
- Sigle : MINURSO
- Lieu d'opération : Sahara Occidental
- Création : S/RES/690(1991)
- Période d'activité : 1991-2002
- Effectifs : 231 militaires, 22 policiers civils, 205 fonctionnaires internationaux et 110 fonctionnaires locaux (15/01/02)
- **Composition** : Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Chine, Egypte, Salvador, France, Ghana, Grèce, Guinée, Honduras, Hongrie, Irlande, Italie, Inde, Jordanie, Kenya, Malaisie, Nigeria, Norvège, Pakistan, Pologne, Portugal, République de Corée, Fédération de Russie, Sénégal, Etats-Unis, Uruguay, Suède.
- **Pertes** : 10 (au 15/01/02)
- **Crédits autorisés de juillet 2001 à juin 2002** : 50.5 millions de dollars (montant brut)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

PASCALINI Valérie, "L'évolution des conflits en Afrique", pp. 133-141 in SADA Hugo, (dir.), *L'Afrique entre guerre et paix*, Vendôme, éd PUF, 1999

CORDELIER Serge et DIDOT Béatrice (dir.), "L'état du monde 2002", Angoulême, éd La Découverte, 2001

Nkundabagenzi Félix, "La prévention des conflits en Afrique", in *L'Europe et la sécurité internationale -Mémento défense désarmement 1997*,éd.GRIP,1997.

Bangoura Dominique, "Etat et sécurité en Afrique", in *Politique Africaine*, n°61, mars 1996, pp.39-53.

Bangoura Dominique, "Géopolitique de l'Afrique",in *Défense Nationale*, août septembre 1996, pp.133-144.

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

Mbembe Achille, "Les frontières mouvantes du continent africain", *Le monde diplomatique*, novembre 1999

Nkundabagenzi Félix, "L'Union Européenne et la prévention des conflits africains", *rapport du GRIP 2000/3*, 2000

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, "Dramatique déliquescence des Etats en Afrique", *Le monde diplomatique*, février 2000

Mwayila Tshiyembe, "L'Afrique face au défi de l'Etat multinational", *Le monde diplomatique*, septembre 2000

Leymarie Philippe, "L'Afrique de l'Ouest dans la zone des tempêtes", *Le monde diplomatique*, mars 2001

ARTICLES DE PRESSE

Stephen Smith et Laurent Zecchini, "L'imbrication des conflits complique la recherche d'une solution dans l'ex-Zaïre" *Le monde*, 23 janvier 2002

SITES INTERNET

Site de l'ONU : www.onu.fr

Site Afrique pluriel : www.afriquepluriel.ch

Site du Comité Internationale de la Croix Rouge : www.icrc.org/fre

Site du Monde Diplomatique : www.monde-diplomatique.fr

Site de l'Association Française du Développement / Groupe URD : www.urd.org

Site de Cultures & Conflits : www.conflits.org

Table des matières

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE: LES FACTEURS DE CRISE.....	4
1 Des facteurs internes	4
1.1 Des économies chancelantes.....	5
1.1.1 Diminution de l'aide internationale	5
1.1.2 Le poids de la dette	6
1.2 Une société africaine déséquilibrée	6
1.2.1 La démographie.....	6
1.2.2 Les déplacements de populations.....	7
1.2.3 L'éducation	10
1.3 L'"ethnicité".....	10
1.4 Des frontières incertaines	11
2 Des facteurs externes.....	12
2.1 Les séquelles de la Guerre Froide.....	12
2.2 Les séquelles de la décolonisation.....	13
DEUXIÈME PARTIE: LES NOUVELLES CRISES AFRICAINES.....	16
1 Une privatisation des crises.....	16
1.1 Le rôle des grandes sociétés.....	16
1.2 Les compagnies militaires	17
1.3 Les compagnies de sécurité	18
1.4 Comment fonctionnent ces compagnies	19
2 Une régionalisation des crises	20
2.1 Des crises transnationales	21
2.2 Les cas de la République démocratique du Congo et du Liberia.....	22
2.2.1 La République démocratique du Congo.....	22
2.2.2 Le Liberia	23
2.3 Des tentatives de médiation infructueuses.....	24
3 Des crises durables	25
3.1 Dynamiques des crises.....	25
3.2 Désintégration des Etats.....	26
3.3 Les sociétés malades de la crise durable.....	27
CONCLUSION	29
Annexe 1 Les principaux conflits africains.....	33
Annexe 2 Tableaux	38
Annexe 3 Missions de l'ONU en Afrique subsaharienne:.....	40
BIBLIOGRAPHIE	43